



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 18829

Texte de la question

M. Renaud Muselier demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité si l'Etat envisage d'apporter des précisions dans les dispositions prévues par les lois de décentralisation afin de mieux définir le partage de compétences entre l'Etat et les collectivités locales dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18829

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 1998, page 4873